



Le Saint-Siège

*ADDRESS OF HIS HOLINESS
POPE JOHN PAUL II
TO H.E. Mrs Agnes Yahan Aggrey-Orleans,
AMBASSADOR OF GHANA TO THE HOLY SEE**

Saturday, 11 January 1997

Excellence,

1. Je suis heureux de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion de la présentation des Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire plénipotentiaire de la République du Ghana près le Saint-Siège. Ma première visite pastorale en Afrique comme Successeur de Pierre m'a conduit dans votre pays, et je garde le vif souvenir de l'hospitalité du peuple ghanéen, ainsi que de la riche diversité de sa culture et de ses traditions. Je remercie le Président, M. Jerry John Rawlings, pour ses salutations et je renouvelle l'assurance de mes prières pour le bien-être et la prospérité de votre nation.

2. Votre allocution était centrée sur deux défis importants auxquels doit faire face notre monde moderne - le développement et la paix. En dépit de la profonde attention que ces deux thèmes interdépendants ont reçue aux cours des dernières décennies, il reste encore beaucoup à faire si l'on veut atteindre un développement authentique et une paix véritable. Les relations politiques et économiques entre les nations et les peuples doivent être édifiées sur une nouvelle base. Il faut s'opposer à l'intérêt personnel et aux efforts menés en vue de renforcer les situations de domination, afin que les nations en voie de développement ne soient pas simplement considérées comme des sources de matières premières, mais comme de véritables partenaires qui peuvent apporter une contribution précieuse au bien de toute la famille humaine.

3. A tous les niveaux du développement - social, économique, politique - un engagement profond et inébranlable en faveur des droits inaliénables et de la dignité de la personne humaine est nécessaire. C'est précisément cet engagement que le Saint-Siège cherche à promouvoir et à

renforcer à travers sa présence active dans le domaine de la diplomatie. En effet, la sauvegarde des droits fondamentaux et du respect de la dignité humaine sont les conditions d'un développement intégral. La personne humaine doit toujours demeurer au centre de tout développement.

Dans mon Message pour la Paix de 1981, j'ai souligné que « la paix doit se réaliser dans la vérité, elle doit se construire sur la justice, elle doit être animée par l'amour, elle doit se faire dans la liberté. Sans un respect profond et généralisé de la liberté, la paix échappera à l'homme » (loc. cit., n. 2). La liberté dont nous parlons ici, cette liberté humaine qui constitue le fondement d'une paix véritable et durable, n'est autre que la liberté de faire ce qui est droit et juste. C'est pour cette raison que les valeurs morales et spirituelles occupent une place essentielle dans la sphère politique. En effet, les structures politiques ne sont efficaces que lorsqu'elles répondent véritablement aux besoins de la personne humaine et de la communauté. Si ces structures ignorent cette finalité première et deviennent des fins en elles-mêmes, elles courent le risque d'uniformiser la société et d'aliéner les différentes couches de la population.

4. Une compréhension correcte de la personne humaine est nécessaire si l'on veut que les efforts visant à promouvoir le développement et la paix réussissent. L'Église a une contribution importante à apporter dans ce domaine: à travers son enseignement social, elle s'efforce d'accroître la conscience morale des exigences de justice et de solidarité, exigences qui sont fondées sur la valeur et le caractère central incomparables de la personne humaine. Partageant avec nos contemporains le désir profond et ardent d'une vie qui soit juste sous tous ses aspects, elle ne manque pas d'examiner les différents aspects du type de justice que la vie des personnes et la société exigent (cf. *Dives in misericordia*, n. 12). En accord avec sa nature et sa mission, l'Église est donc engagée dans des efforts concrets visant à améliorer la société et à répondre aux besoins concrets de l'homme. C'est ce qui motive son œuvre dans le domaine de l'éducation, de la santé et des services sociaux, autant de domaines dans lesquels elle agit en fidélité à son Divin Créateur, qui "n'est pas venu pour être servi, mais pour servir" (Mt 20, 28). Je souhaite exprimer ici ma gratitude pour vos paroles de reconnaissance au sujet de la contribution positive que l'Église apporte à la société ghanéenne.

Votre Excellence, au cours de votre fonction en tant que Représentant du Ghana près le Saint-Siège, les différents services de la Curie Romaine feront tout leur possible pour vous assister dans l'accomplissement de votre mission. Je vous offre mes meilleurs vœux pour le succès de vos efforts visant à poursuivre les bonnes relations qui existent déjà entre nous, et je prie pour que Dieu tout-puissant répande sur vous et sur vos concitoyens une abondance de Bénédiction.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.8 p.7.*

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana